RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Collège Bucaille-Charcot
Cherbourg-en-Cotentin

Année scolaire 2025/2026

FICHE RENSEIGNEMENTS - VIE SCOLAIRE

Je soussigné(e) ……responsable légal de l'élève :

Nom et prénom :……**Classe :**……

Déclare que mon enfant est assuré en responsabilité civile et garanties mutuelles. Sans cette assurance, les activités et sorties en dehors du temps scolaire (clubs, voyages, sorties en dehors des heures de cours) ne seront pas autorisées.

Compagnie : _____

Adresse : _____

N° de contrat : _____

AUTORISATIONS DROIT à l'image

Au cours de l'année scolaire, des photographies ou vidéos de votre enfant pourront être prises dans le cadre des activités pédagogiques, des événements organisés par le collège ou lors de la photo de classe.
Ces images sont susceptibles d'être utilisées dans différents contextes décrits ci-dessous.

Merci de cocher uniquement les autorisations que vous accordez.
En l'absence de coche, l'utilisation correspondante sera considérée comme refusée.

1. **Photo de classe (cela n'entraîne aucune obligation d'achat)**

☐ J'autorise la prise de la photo individuelle de mon enfant par un photographe scolaire.
☐ J'autorise la prise de la photo de groupe (classe) de mon enfant par un photographe scolaire.

2. **Communication interne (Affichages dans l'établissement, ENT)**

☐ J'autorise l'utilisation de l'image de mon enfant dans le cadre d'une communication interne, au sein de l'établissement.

3. **Communication externe (Site internet du collège, réseaux sociaux, presse locale…)**

☐ J'autorise l'utilisation de l'image de mon enfant dans le cadre de la communication externe.

AUTORISATION DE SORTIE

Merci de cocher le régime de sortie valant autorisation pour toute l'année scolaire.

☐ **REGIME ROUGE**	☐ **REGIME VERT**
L'élève est présent au collège du début à la fin des cours inscrits à l'emploi du temps habituel de sa classe. Il doit donc être en permanence en cas d'absence prévue ou imprévue d'un ou plusieurs de ses professeurs.	L'élève est autorisé à quitter le collège en cas d'absence prévue ou imprévue d'un professeur, uniquement si celle-ci n'est pas suivie de cours.

A noter : Le REGIME VERT n'entre en vigueur pour les Demi-Pensionnaires qu'à partir de 13h, après le repas (sauf autorisation écrite d'un responsable légal remise au préalable au bureau de la vie scolaire).

Signature du responsable légal en date du ……/……/ **202**……

☐ Père ☐ Mère ☐ Autre

COLLÈGE BUCAILLE CHARCOT

Le Principal,
P.MARIE,

La Principale adjointe,
D.PICARD

Téléphone:
02 33 53 17 61

Mél.
ce.0502008l
@ac-normandie.fr

Site web
https://bucaille-charcot.etab.ac-caen.fr/

30, rue de la Bucaille
BP 315
50100
CHERBOURG EN COTENTIN

euroscol